



## Commission des finances et des affaires générales

### 01000 - Gestion financière

#### Propositions de Garanties d'emprunts- Organismes de construction - Cessions OPUS

#### Rapport n° CP/2018/057

#### Service gestionnaire :

E220 - Service du budget et de la dette

#### Résumé :

Le présent rapport propose d'autoriser l'Office Public de l'Habitat - OPUS 67 à vendre deux maisons situées à Seltz et à Wissembourg et de décider du maintien des garanties d'emprunt correspondantes.

#### Projet de cession de logement - Seltz

L'Office Public de l'Habitat - OPUS 67 souhaite vendre une maison située 1 rue des Pins à Seltz. L'OPUS 67 demande l'autorisation de vente au Département avec le maintien de sa garantie sur le solde de l'emprunt restant dû tant que les logements ne sont pas vendus. La vente est destinée prioritairement à l'ensemble des locataires de logements appartenant à l'Office Public de l'Habitat-OPUS67 et domiciliés dans le département.

Le Conseil Général réuni le 16 juin 2008 a décidé d'accorder une garantie à 100% pour une ligne de financement d'un montant de 4 000 000 € dans le cadre des travaux d'amélioration (hors réhabilitations) dont fait partie cette opération.

Le capital restant dû garanti par le Département à la date du 31 octobre 2017 s'élève à 30 300,48 € pour cette opération.

#### Projet de cession de logement - Wissembourg

L'Office Public de l'Habitat - OPUS 67 souhaite vendre une maison située 49 rue des Fauvettes à Wissembourg. L'OPUS 67 demande l'autorisation de vente au Département avec le maintien de sa garantie sur le solde de l'emprunt restant dû tant que les logements ne sont pas vendus. La vente est destinée prioritairement à l'ensemble des locataires de logements appartenant à l'Office Public de l'Habitat-OPUS67 et domiciliés dans le département.

La Commission Permanente du Conseil Général réunie le 27 août 2007 a décidé, par délibération n° CP/2007/730, d'accorder une garantie à 100% pour financer la réhabilitation de 47 logements locatifs sociaux situés 1 à 40 et 44 à 50 rue des Fauvettes à Wissembourg (opération Wissembourg VI et VII) pour un emprunt d'un montant de 294 400 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le capital restant dû garanti par le Département à la date du 31 octobre 2017 s'élève à 48 835,49 € pour cette opération.

Par ailleurs, la Commission Permanente du Conseil Général réunie le 7 décembre 2009 a décidé, par délibération n° CP/2009/1138, d'accorder une garantie à 100% pour financer la réhabilitation de 47 logements locatifs sociaux situés 1 à 40 et 44 à 50 rue des Fauvettes à Wissembourg (opération Wissembourg VI et VII) pour un emprunt d'un montant de 170 000€ souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le capital restant dû garanti par le Département à la date du 31 décembre 2016 s'élèvera à 180 894,36 € pour cette opération.

Le produit de la vente de ces logements devra servir à rembourser partiellement les emprunts garantis. Au plus tard à l'issue de la vente de la totalité des logements, les emprunts devront être remboursés en totalité. L'Office Public de l'Habitat – OPUS 67 devra informer le Département au fur et à mesure de l'état de la vente.

Les présentes actions se fondent sur les articles L3231-4 et L3231-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux garanties d'emprunts.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

*- décide d'autoriser l'Office Public de l'Habitat – OPUS 67 à vendre la maison située 1 rue des Pins à Seltz, tout en maintenant la garantie départementale sur le solde de l'emprunt restant dû au titre de cette opération tant que le logement ne sera pas vendu :*

*. pour 100% d'une ligne de financement d'un montant de 4 000 000 € dans le cadre des travaux d'amélioration (hors réhabilitations) dont fait partie cette opération.*

*- décide d'autoriser l'Office Public de l'Habitat – OPUS 67 à vendre la maison située 49 rue des Fauvettes à Wissembourg, tout en maintenant les garanties départementales sur le solde de l'emprunt restant dû au titre de cette opération tant que le logement ne sera pas vendu :*

*. pour 100% d'un emprunt d'un montant total de 294 400 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer la réhabilitation de 47 logements locatifs sociaux situés 1 à 40 et 44 à 50 rue des Fauvettes à Wissembourg (opération Wissembourg VI et VII).*

*. pour 100% d'un emprunt d'un montant total de 170 000 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer la réhabilitation de 47 logements locatifs sociaux situés 1 à 40 et 44 à 50 rue des Fauvettes à Wissembourg (opération Wissembourg VI et VII).*

*Le produit de la vente de ces logements devra servir à rembourser partiellement les emprunts garantis. Au plus tard à l'issue de la vente de la totalité des logements, les emprunts devront être remboursés en totalité. L'Office Public de l'Habitat – OPUS 67 devra informer le Département au fur et à mesure de l'état des ventes.*

*- approuve par ailleurs les termes des projets d'avenants aux conventions et autorise le président du Conseil Départemental à signer tous les documents établis en cette affaire.*

*- autorise par ailleurs le président du Conseil Départemental à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.*

Strasbourg, le 08/02/18

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY